

L'argumentation dans le développement du militantisme environnementaliste.

Approche par la sociologie cognitive

Aurélien ALLOUCHE - doctorant LAMES AMU

Problématique et méthodologie

Problématique : Dans le développement du militantisme écologiste, l'argumentation passe le plus souvent pour un simple moyen, une figure obligée pour interpeller la puissance publique ou trouver une place dans l'espace public. Dans quelle mesure la nécessité d'avoir à argumenter, notamment du point de vue technique, son opposition à un projet d'aménagement peut-elle conduire à la diffusion et au développement de valeurs, de principes et de propositions écologistes ? Quelles peuvent être les propriétés des échanges argumentatifs qui concourent au phénomène de « sur-engagement » renseigné par ailleurs par la sociologie des mobilisations et qui consiste dans le passage de la simple opposition à la revendication de valeurs et de principes « verts » pour eux-mêmes ?

Méthodologie : Observation directe d'un collectif de 19 associations mobilisées contre un projet de dérivation d'un canal usinier EDF ayant pour exutoire l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône) et constitution d'archives du collectif (correspondances, tract, dossiers techniques, CR de réunions, + 754 p.)

Premiers résultats

Bernard Groethuysen, qui fut un élève de Simmel et de Dilthey, a proposé une lecture simmelienne de la problématique privilégiée par Weber et Sombart : le développement de l'esprit capitaliste en lien avec les croyances et institutions religieuses. Dans *Origines de l'esprit bourgeois en France*, cet auteur, un peu oublié, analyse le développement de l'esprit bourgeois (et capitaliste français) au XVIIIe, au travers d'échanges argumentés avec l'Eglise, portant en premier lieu sur l'incrédulité (détachement des croyances et des dogmes) et en second lieu sur la question des prêtres à intérêts que l'Eglise veut interdire. Dans des échanges ne semblant porter que sur les croyances religieuses, le bourgeois est processuellement amené à expliciter et assumer une éthique profane sur laquelle se formera son éthos. La thèse développe et formalise cette analyse pour proposer un modèle théorique de l'efficacité sociale de l'argumentation dans le développement de valeurs et principes environnementalistes au travers de conflits d'aménagement. L'analyse empirique, en prenant pour cadre un collectif d'associations militant contre un projet de dérivation d'un canal usinier EDF, amène au développement de ce modèle suivant cinq dimensions. Nous choisissons ici de mentionner trois d'entre elles :

- 1) L'argumentation, lorsqu'elle sert de support aux échanges internes d'un collectif d'opposition, et notamment à la définition du contenu de ses revendications, peut tendre à mettre en action plusieurs processus cognitifs et épistémiques, aboutissant à ce que les membres du groupe soient conduits à adhérer à plus qu'ils ne soutenaient dans leur engagement initial. Ces processus ont pour base soit des procédures de jugement collectif par lesquelles les membres doivent s'entendre sur les prémisses de raisonnement, soit la diffusion de données, d'informations et d'évaluations techniques.
- 2) Le fait que l'engagement collectif porte sur la défense d'un argumentaire commun pour s'opposer à un projet d'aménagement permet d'étendre l'horizon des attentes réciproques entre membres aux propositions que chaque militant est tenu d'accepter en tant que membre et, plus largement, aux inférences qui peuvent être faites de ces propositions. L'analyse microsociologique peut alors s'étendre à une dimension épistémique qu'elle ne traite usuellement pas. De surcroît, le cantonnement de l'engagement collectif à la promotion d'un argumentaire (technique) commun, et non à la défense de valeurs partagées, offre également une ressource interactionnelle importante aux militants qui l'utilisent lorsque des désaccords apparaissent à propos des contenus collectivement assumés. Les divergences personnelles relatives à des valeurs ou des principes sont cadrées dans l'interaction comme relevant de convictions personnelles qui ne servent pas l'efficacité de l'argumentaire technique, permettant ainsi de neutraliser tout risque de rupture dans le groupe.
- 3) Certaines propriétés de l'argumentation (p. ex. certaines formes d'arguments ad hominem, utilisation de l'ethos rhétorique...), bien que servant toujours l'objectif d'invalider un projet d'aménagement, amènent les militants à rendre descriptibles (aux autres et à eux-mêmes) les qualités morales et le statut public qu'ils revendiquent. Cela contribue à l'évolution de la mobilisation initiale des militants et dote leur engagement d'une signification nouvelle.